

**BUREAU COMMUNAUTAIRE du 30 septembre 2024  
Extrait des délibérations n°3**

Date de convocation : 24 septembre 2024.

Les membres du Bureau dûment convoqués, ayant délégation du conseil communautaire, se sont réunis le 30 septembre 2024 à 20 h, sous la présidence de Monsieur Jean-Paul LEGENDRE, salle polyvalente de la commune de LE TREMBLAY OMONVILLE.  
Secrétaire de séance : Hugues BOURGAULT

Membres en exercice : 21 Présents : 17 Pouvoir(s) : 0

Présent(e)s :

Mesdames Laurance BUSSIERE - Claire CARRERE-GODEBOUT - Marie-Noëlle CHEVALIER - Christiane DEPARIS - Hélène LEROY - Françoise MAILLARD - Martine SAINT-LAURENT - Isabelle VAUQUELIN.

Messieurs Hugues BOURGAULT - Arnaud CHEUX - Benoît HENNART - Jean-Paul LEGENDRE - Joël LELARGE - Jean-Charles PARIS - Gérard PLESSIS - Laurent VALLEE - Roger WALLART.

Excusé(e)s :

Madame Laurence DUVAL.

Messieurs Alain DEBUS - Bertrand CARPENTIER

Absent(e)s :

Monsieur Marc ROMET

**COMPETENCE TOURISME - SPORT**

**Objet : PROMO PRESTIGE – Subvention « OCTOBRE ROSE » - Office Municipal des Sports Le Neubourg**

L'Office Municipal des Sports du Neubourg souhaite, dans le cadre de la campagne « Octobre Rose » pour lutter contre le cancer du sein, organiser une collecte de fonds au travers d'un évènement sportif et de sensibilisation.

Cet évènement ouvert à tous sur inscription de 8 € se déroulera le dimanche 6 octobre et proposera :

- un village rose sur le site du champ de foire : vente et prévention (présence de la ligue contre le cancer, de clubs proposant des activités physiques adaptées, du Lions Club, des masseuses, Genetic et Cancer et liberty Onco, etc.),
- un circuit de 5 kms en ville via la voie verte pour une marche et une course à pied,
- un circuit de 10 kms en ville pour une course à pied dans la ville et la forêt du champ de bataille via la voie verte.

Les fonds collectés seront reversés à la ligue contre le cancer et Lyberty Onco du CH Eure-Seine.

Considérant, que cette manifestation participe à l'animation et au rayonnement du pays du Neubourg, la commission tourisme et sport du 19 septembre 2024 s'est prononcée favorablement sur l'attribution d'une subvention de 1 190 € à l'Office Municipal des Sports – Le Neubourg pour la manifestation « Octobre Rose ».

Il est donc proposé au bureau d'attribuer une subvention de 1 190 € à l'Office Municipal des Sports – Le Neubourg pour la manifestation « Octobre Rose ».

Vu les statuts de la communauté de communes du pays du Neubourg,

Vu la délibération du conseil communautaire en date du 8 juin 2020 relative aux délégations de pouvoir au bureau et notamment portant sur l'attribution de subvention dans la limite de 6 000 € par demandeur et par an,

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L1611-4,

Vu l'avis favorable de la commission tourisme et sport du 19 septembre 2024,

Vu le rapport de présentation ci-dessus,

Après avoir entendu l'exposé du vice-président, le bureau communautaire, après en avoir délibéré :

- approuve le rapport de présentation,
- décide d'attribuer une subvention de 1 190 € à l'Office Municipal des Sports - Le Neubourg pour la manifestation « Octobre Rose »,
- autorise le président à signer tous les actes nécessaires à l'exécution de la présente délibération,
- dit que les crédits correspondants sont inscrits au budget général 2024 (Article 6574).

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois, et an susdits.  
Pour extrait conforme.

**Le Secrétaire de séance,  
Hugues BOURGAULT**



**Adopté à l'unanimité**

**Le Président,  
Jean-Paul LEGENDRE**

